



Administration de la gestion de l'eau

Grand-Duché de Luxembourg

F-AUT-BO

*Référence AGE : EAU-AUT-____ - _____

*

* Cases réservées à l'Administration

Formulaire de demande d'autorisation pour ouvrages de décharge conformément à loi modifiée du
19 décembre 2008 relative à l'eau

Informations à fournir		
Emplacement de l'ouvrage : (consultable sur eau.geoportail.lu)	LUREF E :	LUREF N :
Emplacement de l'exutoire : (consultable sur eau.geoportail.lu)	LUREF E :	LUREF N :
Type de l'ouvrage: (bassin d'orage, canalisation de rétention, ...)		
Volume de stockage de l'ouvrage : (en m ³)		
Cours d'eau récepteur :	Par temps sec :	
	Par temps de pluie :	
Diamètre de l'exutoire : (en cm)		
Profil de l'exutoire :		
Equipements :	Dégrilleur (obligatoire pour ouvrages nouveaux)	☐ fixe
		☐ automatique
	Mesure de la fréquence de déversement en temps de pluie (obligatoire pour ouvrages nouveaux)	☐ oui
		☐ non
	Autres (à préciser)	
Autorisation sur base d'une législation antérieure : (pour ouvrages existants)	☐ Loi du 29 juillet 1993 concernant la protection et la gestion de l'eau	Réf. :
	☐ Autre (à préciser)	Réf. :
Date de mise en service de l'ouvrage : (pour ouvrages existants)		

Pièces à joindre	
Calculs hydrauliques selon ATV-A-128	☐
Plan du bassin tribulaire	☐
Plan de situation avec indication - de l'emplacement de l'ouvrage - des conduites d'adduction et de décharge avec indication des diamètres - de l'exutoire vers le cours d'eau en temps de pluie	☐
Plan de construction de l'ouvrage - coupes en travers - coupes longitudinales - équipements techniques - détail de l'exutoire par rapport au cours d'eau en temps de pluie	☐
Plan des réseaux de canalisation (en cas de construction de canalisations d'adduction et de décharge)	☐
Fiches techniques des équipements	☐
Copie des autorisations délivrées sur base d'une législation antérieure (uniquement pour ouvrages existants)	☐
Relevé des fréquences de déversement vers le cours d'eau en temps de pluie (uniquement pour ouvrages existants)	☐
Photos de la situation actuelle (uniquement pour ouvrages existants)	☐

Signature du demandeur	
Signature	
Lieu	
Date	

Le formulaire F-AUT-GEN accompagné du formulaire F-AUT-BO ainsi que les documents et plans (2 exemplaires) sont à envoyer à l'adresse suivante :

Administration de la gestion de l'eau
Unité Autorisations
1, avenue du Rock'n'Roll
L-4361 Esch-sur-Alzette

L'Unité Autorisations de l'Administration de la gestion de l'eau est à votre disposition pour toute information complémentaire à l'adresse email **autorisations@eau.etat.lu** ou par téléphone au numéro **24750-920**.